

Image not found or type unknown



Annulation commande sarl florilège

Par **Aurore**, le **24/05/2011 à 14:44**

Bonjour,rnrnMa belle-mère a signé une commande en date du 11 avril 20011 lors d'une "réunion pour personnes âgées" pour un "matelas de massage" a 1292 € !!!!rnrnN'osant à parler autour d'elle, honteuse de s'être faite avoir par un "beau parleur sans scrupule" ; nous nous sommes rendu compte ce jour de sa mésaventure !rnrnElle n'est pas en mesure de régler une telle somme ! Le délai d'annulation est expiré, quels sont nos recours ?rnrnJ'attends avec impatience vos réponsesrnrnCdl't

Par **mimi493**, le **24/05/2011 à 15:58**

a-t-elle versée l'argent ?

Par **Aurore**, le **24/05/2011 à 16:48**

non, règlement chèque ou cb à la livraison